COMMUNIQUE DE PRESSE FNE
MARDI 30 MAI 2023
Coup d'arrêt au développement anarchique de la Maurienne

Le tribunal administratif de Grenoble vient de donner un sacré coup de frein aux projets de développement anarchique du Pays de Maurienne, néfastes à la nature et à l'environnement et qui ne tenaient compte ni de la ressource en eau ni du changement climatique.

FNE AURA (France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes) et FNE Savoie se félicitent que le tribunal administratif de Grenoble ait donné ce jour, mardi 30 mai 2023, des suites favorables à la requête d'annulation du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays de Maurienne faite par FNE AURA et FNE Savoie.

Ce jugement, faisant suite à la suspension des UTN (Unités Touristiques Nouvelles) du SCoT prononcée en 2021, démontre la flagrante insuffisance de justification des nouvelles destructions d'espaces naturels à haute valeur écologique et d'accaparement des maigres ressources en eau existantes par les aménagements projetés par les stations de sports d'hiver. En effet, l'artificialisation des sols dévore les espaces naturels et agricoles de notre pays à un rythme effréné. Le SCoT du Pays de Maurienne faisait comme si de rien n'était. Ce jugement pointe également l'absence de projet de territoire, qui se résumait à la juxtaposition de projets d'extensions de stations de ski, l'absence de mesures concrètes pour remettre en location les logements peu ou pas utilisés (lits froids), la flagrante insuffisance des études environnementales préalables aux projets de construction et de terrassement et l'absence de prise en compte du réchauffement climatique, dont les influences sont sous-estimées.

La vallée de la Maurienne, dont la biodiversité et la beauté sont inégalables, devrait être épargnée de projets portés par une vision passéiste de l'aménagement du territoire et négationniste du réchauffement climatique et des limites imposées par les ressources naturelles.
Contacts presse

FNE AURA : Eric Feraille – 06 22 23 42 33.
FNE Savoie : Martine Noraz – 06 24 80 21 22.
Mountain Wilderness France : Vincent Neirinck – 06 72 67 69 50.